

Sujet : CROQUEZ Thierry demande : Projet d'attribution des concessions des plages du Rayol Candel
Date : Thu, 15 Mar 2018 22:05:12 +0100
De : Thierry CROQUEZ

A l'attention de Mr PENET Commissaire Enquêteur.

Cher Monsieur,

Je tiens à vous faire part de mon total désaccord avec le nouveau projet de concessions des plages du Rayol-Canadel.

Venant au Rayol depuis plus de 60 ans je constate, comme tout le monde, la réduction très importante de la surface des plages alors que le nombre d'estivants a fortement augmenté. Il me paraît donc plus que paradoxal de vouloir augmenter encore la surface des concessions des plagistes que la loi limite en principe à 20% de la surface totale des plages. Les calculs présentés par la Mairie ne sont pas réalistes et laissent supposer une volonté de privilégier les plagistes plutôt que l'ensemble de la population. De plus cette concession prévue pour 12 ans va continuer à rendre la situation intenable sachant que malheureusement la montée des eaux n'est pas prête de s'arrêter. Comptant sur votre analyse objective de la situation pour empêcher ce projet plus que déraisonnable.
Respectueuses salutations.

Profil : particulier

Nom : CROQUEZ

Prénom : Thierry